

ISSN 0154 - 2109



Agir pour
la biodiversité



LE GRAND-DUC N°91 (ANNEE 2023)

La Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) dans le marais de Lambre site de Fossevelle (Puy-de-Dôme)

Auteur(s) : Etienne Gaillard

La Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) est une fauvette aquatique appartenant à la famille des acrocéphalidés. Cette espèce migratrice, qui passe l'hiver sur le continent africain, est présente en France pendant la période de nidification. Elle fréquente principalement les zones de phragmitaie, à proximité d'eaux dormantes ou courantes. Elle peut aussi occuper plus rarement des zones où la présence d'eau est moins marquée, telles que des saulaies, des scirpaies, ou bien même des cultures céréalières.

Site de Fossevelle

Dans le Puy-de-Dôme la nidification reste assez localisée. Elle occupe les fossés en eaux, bordés de roseaux communs (*Phragmites australis*). Ce type d'habitat propre au territoire, appelé « rases », reste assez peu présent, du fait du mode de gestion des fossés en eau, ce qui ne permet pas le développement des roseaux et impacte alors négativement la nidification de l'espèce dans le département. La rousserolle effarvate peut donc être considérée comme une espèce patrimoniale pour le département, et même comme quasi-menacée (NT) en Auvergne.

Le site étudié de 9 hectares, dans la plaine de la Limagne. Il est précisément situé à Gerzat (63 360), à 8km au nord-est de Clermont-Ferrand, dans le département du Puy-de-Dôme.

Le site de suivi est constitué de deux entités :

- ♦ un marais (marais de Lambre), composé de mares et prairies humides, entourées de phragmitaies ainsi que de quelques saules. On trouve aussi une peupleraie sur la moitié ouest du marais. Le site a été aménagé pour l'observation des oiseaux grâce à des observatoires en bois implantés et accessibles depuis un sentier.
- ♦ un champ (luzerne en 2020) entouré de fossés (rases) où la roselière est présente sur quelques mètres de large.

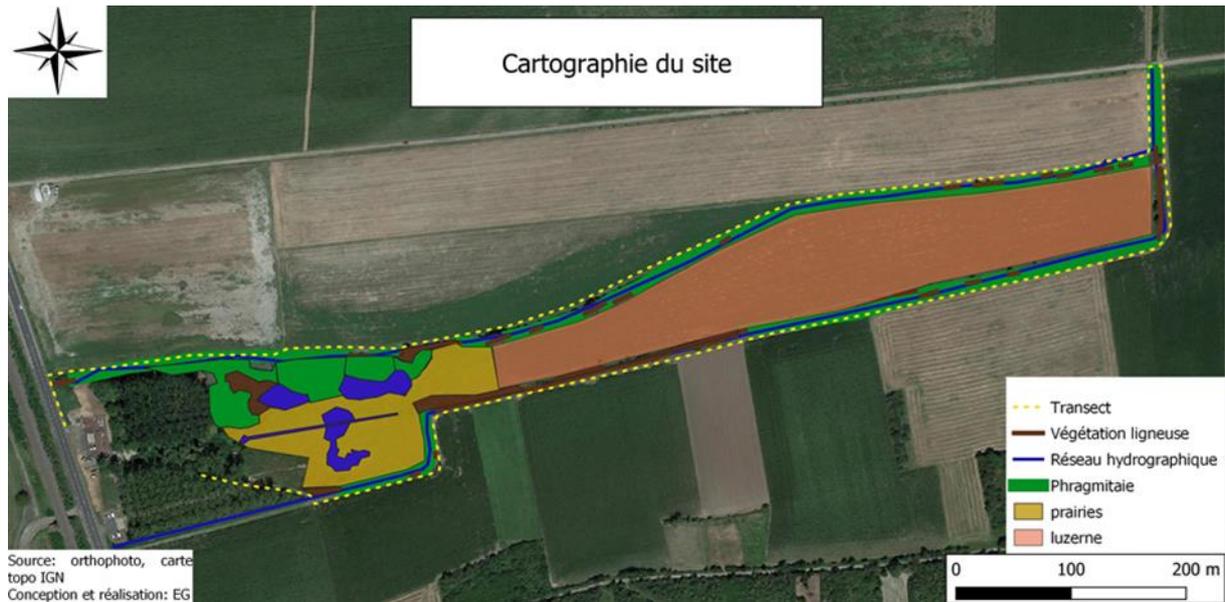
Le marais, classé en Espace Naturel Sensible, est géré par la LPO pour préserver sur le site la biodiversité ainsi que l'accueil du public dans le respect du lieu. Ce site, est d'une grande importance pour la préservation de la faune et de la flore car ce genre de zone est rare en Limagne, et il est important de les préserver. C'est une zone de nidification, d'hivernage ou même de migration pour beaucoup d'espèces, dont la Rousserolle effarvate, nicheuse sur la zone étudiée.



Marais de Lambre (63) - © Jean-Jacques LALLEMANT



Phragmitaie autour du champ de luzerne - © Etienne GAILLARD



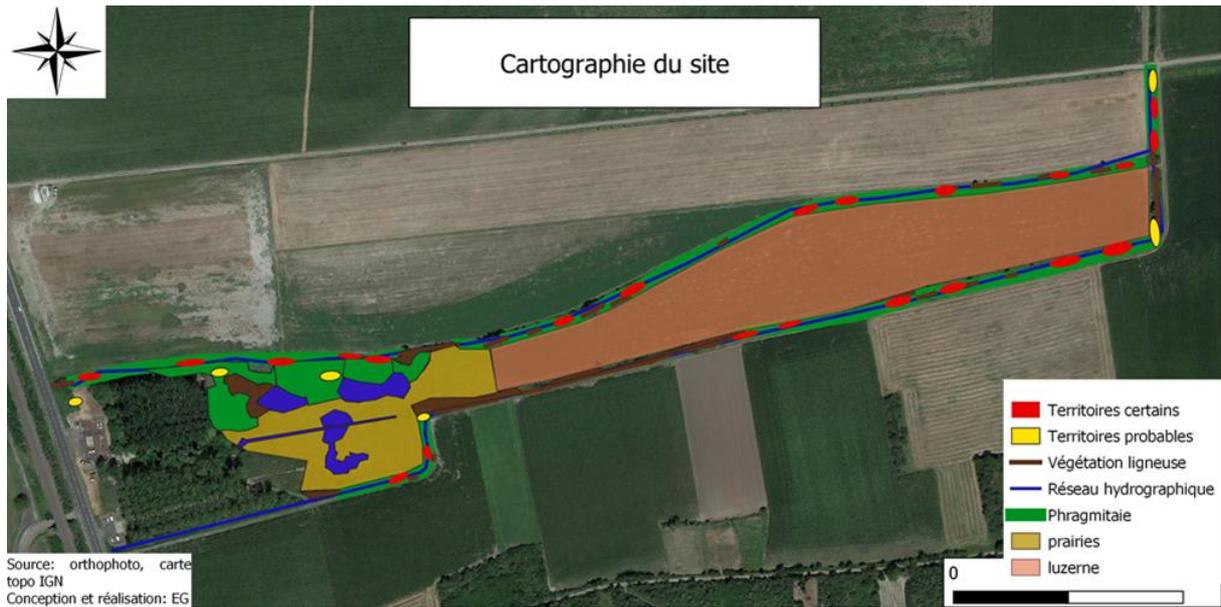
Protocole

Le suivi des Rousserolles est effectué sur le site depuis 2004, par un ex-salarié de la LPO (Jean-Jacques Lallemand). La méthode choisie est un transect/ circuit (cf carte) qui consiste à faire le tour de la zone à pied, à allure lente et à noter tous les contacts avec l'espèce. Il faut noter si c'est un chant, un cri ou un contact visuel. Il faut aussi préciser s'il y a des réponses entre des individus chanteurs. Le lieu de contact doit être noté avec le plus de précision possible, pour déduire ensuite les territoires avec aisance. Il est conseillé de réaliser le suivi peu de temps après le lever du soleil, et lorsque la météo est clémente (peu de vent, ciel ensoleillé). Les heures du début et de la fin des observations sont également inscrites.

Pour réaliser correctement le protocole il est conseillé de réaliser des séries de 10 passages. Une série en avril (pour la première nichée) et une autre début juillet (pour les jeunes oiseaux sortis du nid et quémandant de la nourriture). Malheureusement, avec la crise sanitaire de la Covid-19, la période de stage initialement prévue en mars-avril 2020 a été reportée et donc les inventaires aussi. La première série a donc été réalisée début juin (mâles chanteurs en retard, deuxième nichée) et la deuxième (inchangée) début juillet. Étant donnée la durée du stage, le nombre de passage par série a été limité à 5.

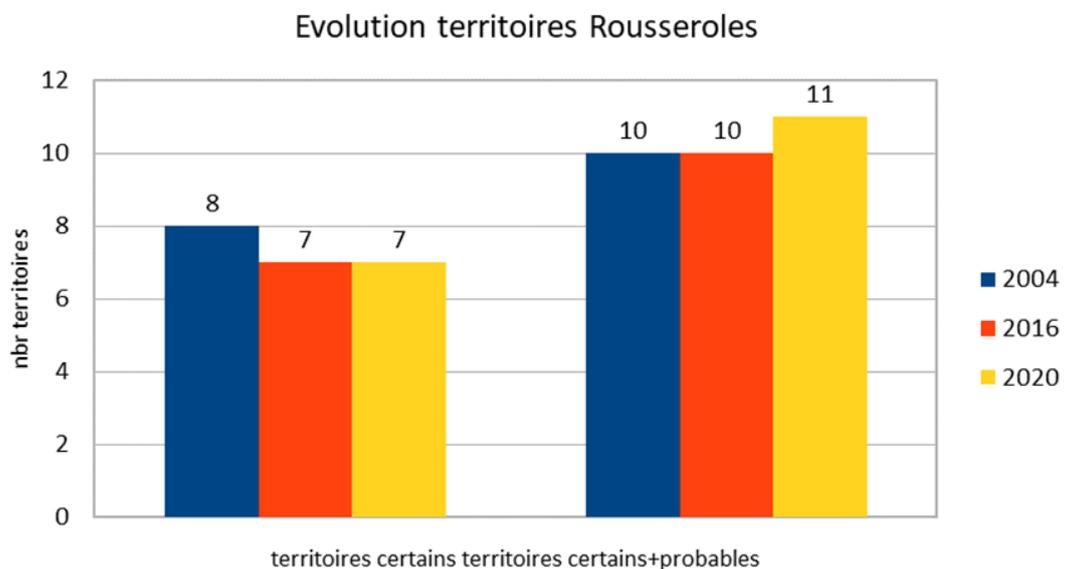
Résultats

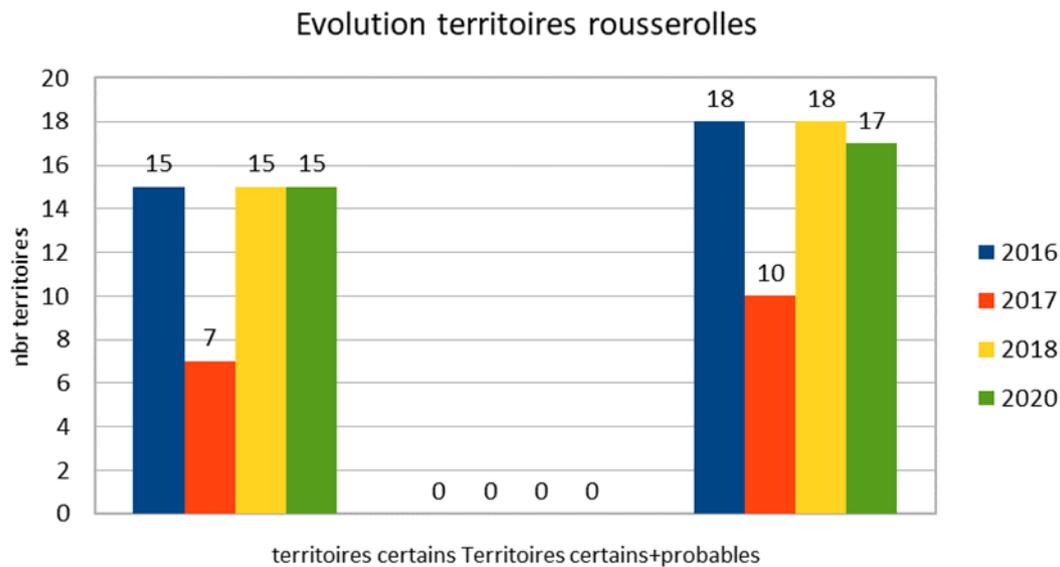
La carte ci-dessous représente la synthèse de tous mes passages. J'ai localisé tous les territoires de l'année de mon suivi (2020).



Le tableau ci-dessous présente mes résultats ainsi que ceux des années passées, afin de les comparer. Les graphiques ci-dessous ont pour intérêt d’illustrer les résultats et de faciliter leur compréhension.

Territoires Rousserolle effarvatte (Certains et probables)			
Année	Marais de Lambre	Parcelle agricole	Total
2020	7 (+ 4 probables)	15 (+2 probable)	22 (+6 probables)
2018/ 2019	✘	15 (+3 probables)	15 (+3 probables)
2017	✘	7 (+3 probables)	7 (+3 probables)
2016	7 (+3 probables)	15 (+3 probable)	22 (+6 probables)
2004	8 (+2 probables)	✘	8 (+2 probables)





J'ai choisi, pour mieux comparer ces résultats, de diviser le site en deux entités, le marais de Lambre et la parcelle agricole.

On remarque, aussi bien sur le marais de Lambre que sur la parcelle agricole, une stabilité du nombre de territoires au fil des années.

Le seul élément étrange, concerne l'année 2017 sur la parcelle agricole pour laquelle le nombre a chuté à 7. Cela peut s'expliquer par le fait que les rousserolles ont changé de site de reproduction cette année-là, ou bien le protocole n'a pas permis de repérer tous les couples (pic des mâles chanteurs décalé par rapport au protocole) présents pendant cette année (2017).

Malgré cela, la population d'une année à l'autre reste très stable, comme le démontre les 2 graphes. Cela peut s'expliquer **en partie**, par le fait que la proportion entre phragmitaie et végétation ligneuse n'a pas évolué, favorisant une stabilité de la population.

Proposition de gestion favorable à la Rousserolle

Il serait intéressant de couper les ligneux sur plusieurs mètres linéaires chaque automne, pendant plusieurs années, autour du champ de luzerne (avec l'appui du propriétaire, Mr GASCUEL) pour augmenter la proportion de roselière sur la rase, et donc privilégier la population de Rousserolle effarvatte.